

Dimanche de la miséricorde divine A- le 22 et 23 avril 2017

Debout! Il nous envoie : Le temps de la foi!

« Grâce à la parole » La foi au Christ ressuscité constitue une grâce incomparable, une joie indicible, un cadeau inestimable. Dès qu'elle est accueillie, elle se transmet, se communique et se partage. La miséricorde de Dieu se lit sur les visages des disciples transfigurés dans leur manière d'être de vivre.

La résurrection constitue la manifestation la plus extraordinaire de la miséricorde de Dieu. Elle proclame la victoire définitive de la vie sur la mort. Sa vie en abondance nous est gracieusement offerte.

Messes de la semaine

| Jour | Date | Heure | Aux intentions de | Offert par : | No. |
|----------|---------------|-------|------------------------------------|---|----------------|
| Samedi | 22 avril 2017 | 19 h | Antonio Bouchard Joseph Lajoie | Berman et Agnes Gerow Micheline Tremblay | 5.368 5.418 |
| Dimanche | 23 avril 2017 | 10 h | Paroissiens et Paroissiennes | | |
| Mardi | 25 avril 2017 | | Pas de messe | | |
| Mercredi | 26 avril 2017 | | Pas de messe | | |
| Jeudi | 27 avril 2017 | | Pas de messe | | |
| Vendredi | 28 avril 2017 | 10 h | Rosa Gautier | Michel et Eveline Audet | 5.326 |
| Samedi | 29 avril 2017 | 19 h | Raymond Cloutier Louis Fournier | Leonard et Claudette Benoit Ses parents | 5.379 5.559 |
| Dimanche | 30 avril 2017 | 10 h | Paroissiens et Paroissiennes | | |

Annonces

Baptême : Bienvenue à la grande famille de Dieu!

22 avril à 11 h :

Aliah Athena Brandi Gagnon, fille de Neil Gagnon et Samantha Thom, née le 4 décembre 2016.

23 avril à 11 h 15 :

Easton Michel Potvin, fils de Darren Potvin et Mélina Mallette, né le 12 octobre 2016.

**Les Chevaliers de Colomb 4ième degré;
Assemblée Père Charles Eugène Thériault #3072**

Les Chevaliers auront un souper de reconnaissance en l'honneur du clergé le dimanche 7 mai 2017 en la salle de la Paroisse Notre Dame de la Paix. La tenue est formelle et le coût du billet est à 25\$ chacun. Les cocktails sont à 17 h suivi du buffet à 18 h. Nous avons quelques billets au bureau.

Collecte du 16 avril 2017:

| | |
|----------------|-----------|
| Quêtes : | 1000.50\$ |
| CVA:----- | 490.00\$ |
| Lampions:--- | 112.40\$ |
| Prions:----- | 55.80\$ |
| Pâques: | 1104.00\$ |
| Dév. & Paix : | 20.00\$ |
| Terre Sainte : | 648.20\$ |

Bingo:

Les prochains bingos pour la paroisse seront le 6 mai et le 20 mai 2017.

Tweet du Pape François 18 avr. 2017 « Cette semaine de Pâques, ça nous fera du bien de lire chaque jour un passage de l'Évangile où l'on parle de la résurrection du Christ. »

Don à la mémoire d'un être :

Au lieu de fleurs ou dons à des organismes déjà bien établis. Veuillez faire un « DON À LA MÉMOIRE » pour notre paroisse. Ces dons sont acceptés dans tous les salons funéraires de Timmins ainsi qu'à notre presbytère. La paroisse St-Dominique exprime sa gratitude aux gens qui ont contribué généreusement au « Don à la mémoire ». Cette généreuse pensée contribue à la pastorale de notre communauté chrétienne.

Chapelet vivant – Filles d'Isable Cercle mère Térèsa

Bonjour chers paroissiens et paroissiennes. Ceci est une invitation de vous joindre à nous, les Filles d'Isabelle, pour le chapelet vivant. Ce sera le mardi 2 mai à 16 h en l'Église Saint Dominique. Vous êtes tous et toutes les bienvenus. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Au plaisir de vous voir le 2 mai.

Claudette Boissonneault
Chancelière – Filles d'Isabelle

DIMANCHE DE LA Miséricorde Divine

Pâques est une si grande fête que, pendant sept semaines, nous manifestons différents aspects de cette riche réalité. Que notre eucharistie d'aujourd'hui nous fasse célébrer la nouveauté toujours renouvelée de la vie dans le Christ Ressuscité.



Extrait de la lettre pastorale de Mgr Poitras “À l'exemple de Dieu saint qui vous a appelés, devenez saints, vous aussi, dans toute votre conduite » Réflexions sur la vocation universelle à la sainteté – Carème 2017.

Le 30 avril 2000, alors qu'il procédait à la canonisation de sœur Faustine Kowalska, le pape Jean-Paul II annonça, au cours de l'homélie, que « désormais, le 2^e dimanche de Pâques, dans toute l'Église, prendrait le nom de « Dimanche de la Miséricorde divine ».

Quelques jours plus tard, soit le 5 mai 2000, en application de cette décision du Pape, la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements publiait le décret suivant :

« 'Le Seigneur est tendresse et pitié' (Psaume 110, 4). À cause du très grand amour dont il nous a aimés (Éphésiens 2, 4), il nous a donné, dans sa bonté ineffable, son Fils unique pour être notre Rédempteur, afin que par la mort et la résurrection de son Fils, le genre humain puisse accéder à la vie éternelle et que, recevant sa miséricorde au milieu de son temple, ses enfants d'adoption chantent sa gloire jusqu'aux extrémités de la terre.

À notre époque, en de nombreuses parties du monde, les fidèles chrétiens désirent exalter cette miséricorde par le culte divin et surtout par la célébration du Mystère pascal, dans lequel resplendit au plus haut point la tendresse de Dieu à l'égard des hommes.

Accueillant ces souhaits, le Souverain Pontife Jean-Paul II a bien voulu disposer que, dans le Missel Romain au titre « deuxième dimanche de Pâques », on ajoute désormais l'appellation « ou de la Miséricorde divine ».

14- Jésus lui-même est bien conscient de sa sainteté. « *Qui de vous pourrait faire la preuve que j'ai péché ?* », demande-t-il (Jn 8, 46). Cependant, sa mission de Sauveur consiste précisément à arracher l'humanité au mal qui la touche et à lui communiquer la sainteté qui jaillit de Dieu comme d'une source intarissable : « *De son cœur couleront des fleuves d'eau vive* » (Jn 7, 38). Il l'exprime clairement dans la solennelle prière qu'il adresse au Père lors de la dernière Cène (Jn 17, 1-26) : il « *donnera la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés* » (v. 2); « *Père saint, garde-les dans ton nom, le nom que tu m'as donné* » (v. 11); « *sanctifie-les dans la vérité; ta parole est vérité... Pour eux je me sanctifie moi-même, afin qu'ils soient, eux aussi, sanctifiés dans la vérité* » (v. 17. 19).

